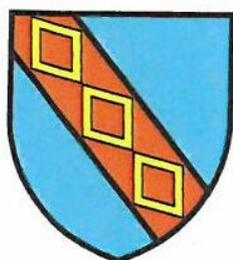


Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem

Bulletin d'information Municipal



Sommaire



Conseil Municipal P.2



Vie locale P.4



Dossier : Les pompiers PICA P.6



Course d'orientation à
Saint-Nicolas P.8



Le coin du citoyen P.10



Pratique P.11

Conseil Municipal

Le Conseil du 27 Juin 2017

Validation de l'avant-projet définitif (APD) pour la **réhabilitation** de l'ancien **Super U** en centre technique municipal et locaux associatifs.

Surfaces en phase APD :

- Centre technique municipal : 1 072.52 m²
- Locaux associatifs : 299.15 m²
- Box associatifs : 169.12 m²
- Réserve foncière : 474 m²

Au stade APD le montant prévisionnel des travaux est de 423 000 € HT + 140 000 € HT en option pour la reprise de couverture.

Présentation du **rapport annuel 2016** sur le prix et la qualité du service public d'**eau potable**. Ce rapport public est consultable en Mairie.

Démolition de la maison 3 rue de Beaucours.

Le marché a été attribué à la société SFB OUEST de TRÉGUEUX pour un montant de 11 835.00 € HT.

Le Conseil du 25 Juillet 2017

Jeux du jardin public : le marché a été attribué à l'entreprise Synchronicity de Guidel pour un montant de 20 144.76 € TTC et comprenait :

- 1 module pour les enfants de 1 à 6 ans - structure en aluminium
- 1 module pour les enfants de 2 à 8 ans structure en aluminium
- Des sols souples sous les structures
- Un panneau d'informations réglementaires
- Le contrôle de conformité

Equipements sportifs du plateau : le marché a été attribué à l'entreprise Synchronicity de Guidel pour un montant de 33 997.25 € TTC et comprenait :

- Un fronton stadium de 6 m de large
- Un fronton stadium
- Des buts de basket de 2.60 m
- Un module de Skate Park
- Un panneau d'informations réglementaires
- Le contrôle de conformité

Enrobés sur le plateau sportif : le marché a été attribué à la Société SPTP de Ploufragan pour un montant de 5 630.40 € TTC.

Intercommunalité :

- Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.
- Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Ces rapports sont disponibles au secrétariat de la Mairie pour consultation.

Rythmes scolaires : La réforme des rythmes scolaires a été mise en place en concertation avec l'ensemble des maires de la CCKB. Le décret « relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques » est paru au JO du 28 juin 2017. Pour revenir sur la semaine des 4 jours $\frac{1}{2}$, la collectivité se donne le temps de la réflexion d'une année scolaire.

Un **couple de réfugiés** a été accueilli à St Nicolas depuis le 17 juillet, l'association Coallia les accompagne dans leurs démarches administratives.

Le conseil du 19 septembre 2017

Modification des statuts de la Communauté de communes :

La communauté de commune du Kreiz-Breizh a été dotée en fin d'année dernière de statuts actualisés se conformant aux préconisations de la loi NOTRE du 7 août 2015.

Le conseil communautaire a considéré qu'il convenait de poursuivre dans cette voie en adaptant les statuts aux évolutions de l'article L 5214-23-1 du code des collectivités territoriales. Dans cette optique, il a décidé de compléter la liste des compétences communautaires en y ajoutant :

- La création ou l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire.

- En matière de politique de la ville, l'élaboration du diagnostic territoire, la définition des contrats de ville, l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain

- La création et la gestion de maisons de services au public

- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



Peinture :

↪ dans le logement communal de Bothoa : marché attribué à l'entreprise Tanguy Launay de St Mayeux pour un montant de 2 261 .81 € HT.

↪ sur les fenêtres du musée de Bothoa : marché attribué à l'entreprise Tanguy Launay de St Mayeux pour un montant de 735.36 € HT.

Maçonnerie : pour la mise en conformité de l'accessibilité dans l'enceinte du complexe sportif : marché attribué à l'entreprise Jean Connan de St Nicolas du Pélem pour un montant de 7 306.76 € HT. Une tranche optionnelle pour réalisation des travaux d'enrobés pour un montant de 2 320.75 € HT.

Toiture du réfectoire de l'école maternelle : Suite aux dégradations, constatées par les agents de l'école, une plainte a été déposée à la gendarmerie. L'entreprise Le Clec'h de St Nicolas du Pélem a été retenue pour la réfection pour un montant de 1 482.00 € TTC.

Désamiantage et démolition de la maison 3 rue de Beaucours : Par courrier du 20 juillet, l'inspection du travail indique que le diagnostic de repérage d'amiante fait par l'entreprise LE STIR n'a répondu que partiellement aux exigences posées par l'article R1334-19 du code de la santé publique. La commune sollicite l'APAVE pour établir un diagnostic conforme à la réglementation. L'entreprise SFB OUEST de Trégueux a été retenue pour la démolition avec un montant de 28 428.00 € TTC.

Le conseil du 26 octobre 2017

Contrats d'assurance : Les services d'assurances sont soumis aux règles de passation des marchés publics. Un audit en assurance a été réalisé et un cahier des charges élaboré. Quatre catégories des risques à couvrir ont été déterminées. Le conseil a délibéré et retenu pour les primes annuelles :

- Dommages aux biens et risques annexes : Groupama pour 6 932.58 € TTC

- Responsabilité civile et risques annexes : Groupama pour 2 206.36 € TTC

- Flotte automobile : Groupama pour 3 077.40 € TTC

- Protection juridique : Groupama pour 916.18 € TTC

Une Convention d'assistance annuelle renforcée a été souscrite avec le cabinet Consultassur pour un montant de 524.40 € HT.

Tarifs communaux 2018 :

La commission des finances a examiné l'ensemble des prestations servies par la collectivité. En rappelant que les tarifs communaux doivent si possible couvrir le prix de revient du service rendu.

Pour 2018, elle a décidé de :

- maintenir certains tarifs (vente de bois, photocopies, fax, tarifs piscine)

- revaloriser les autres prestations de 2 %.

- assainissement 2018 :

↪ Prime fixe : 57,84 €

↪ Prix du m3 : 1,2679 €

Modification de la réglementation des manifestations sportives : A compter du 14 décembre 2017, les courses cyclistes, pédestres, triathlons, trails ... et les randonnées pédestres, VTT, qui se déroulent sur le territoire d'une seule commune feront uniquement l'objet d'une déclaration à la mairie concernée qui devra en assurer l'instruction réglementaire et en délivrer récépissé à l'organisateur.

Visite du prince du Monténégro.

Le 29 août, le Prince du Monténégro est revenu pour la première fois depuis sa naissance dans sa commune natale. Un moment empreint d'émotion lorsque le Maire lui a remis son acte de naissance. Une plaque commémorative a été apposée sur sa maison natale et un chêne de Hongrie a été planté au jardin public.



EHPAD

Intervention de Mr Marcel LE GUILLOU à l'occasion de la semaine bleue 2017. Animation musicale, chants et contes ont ravi l'assemblée. En parallèle : confection de gaufres pour un goûter commun et convivial.



Programme voirie

Il a été réalisé par l'entreprise SPTP de Ploufragan pour un montant TTC de 135 682,56 €. La réception des travaux a eu lieu le 29 septembre 2017.

Tranche ferme : VC n°12 La Villeneuve 14 m, VC n°13 Saint-André 289 m, VC n° 10 Crécom 473 m, CR n° 41 Kerbellec 150 m, VC n° 5 Logueltas/limite Canihuel 800 m, VC n° 3 Kerlédec/direction Plussulien 543 m, Jardin Public Création d'une place stationnement PMR/allée en enrobé/réseau eaux pluviales, 14 Rue Henry Avril (mise à niveau de tampons de visite de regards).

Tranche optionnelle : Parking ancien Super U (surface d'environ 700 m²), VC n° 5 et VC 15 Kerlouret 383 m, CR n° 55 Stang Merrien 173 m.



Le programme voirie représente un gros budget pour la commune, c'est pourquoi, nous devons tous être vigilant, certains travaux pourraient être évités grâce au bon entretien des abords.



Cette route a été refaite en enrobé au programme voirie 2015, elle est déjà dégradée par endroit à cause des arbres.

Selon les articles de loi, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public. Le maire peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien sont à la charge du locataire.



Marion BURLLOT : *Une reine en Kreiz Breizh*

Marion Burlot a réalisé son rêve d'adolescente en étant proclamée, le dimanche 23 juillet dernier, au Musée départemental breton, à Quimper, la 94ème Reine de Cornouaille. Durant une année, elle représentera l'ensemble de la Cornouaille et la culture bretonne.

Un travail de longue haleine

Durant toute une année, la Pélémoise a dû réaliser un dossier : *«Bothoa : de l'école au musée, un siècle de transformations»*. Il traite de l'ancienne école de Bothoa devenue Musée et du problème de scolarisation en Centre-Bretagne : *« On a là tout un patrimoine breton qui ne s'est pas perdu grâce à l'action de quelques personnes »* commente-t-elle.

Un habit authentique

Tout le week-end de l'élection, Marion devait porter un habit traditionnel de mariée. Pour elle, l'évidence était de reprendre l'habit authentique de mariée datant des années 20, porté 5 ans auparavant durant le reportage sur France 3 à Saint-Nicolas-du-Pélem. Marion nous confie que tout n'a pas été aussi facile que prévu : *« Lorsque je l'ai porté pour une séance photo, j'ai craqué la robe. Il a fallu refaire tout de A à Z. On était en juin, l'élection était fin juillet, il fallait alors faire vite, c'est Madeleine ROBIN, une couturière de Laniscat qui a accompli cette tâche avec brio. J'avais une robe sur mesure»*.

Bien plus qu'un concours de beauté

L'élection de Reine de Cornouaille est une élection où toutes les filles âgées de 18 à 25 ans peuvent concourir. Le dossier se compose d'un écrit à rendre, un habit traditionnel de mariée à présenter, un oral de 20 minutes à tenir devant les membres du jury qui explore le sujet en lien avec la culture bretonne. Cette année, une pression en plus, la soutenance était ouverte au public. *« Elle est restée elle-même, une vraie fille fañch. Elle a parlé simplement, avec passion et conviction. Elle a défendu son dossier et son terroir de façon remarquable et a rendu hommage à toutes les personnes du Centre Bretagne défendant la culture bretonne. Nous sommes tellement fière d'elle et de son parcours »*, relatent ses accompagnateurs.

Une ambassadrice de la Cornouaille, un rêve devenu réalité

Marion en rêvait et elle l'a fait : *« Depuis 2010, j'assistais à ça avec l'envie d'y parvenir aussi »*. Âgée de 21 ans, elle a ramené le « fameux » titre tant convoité au sein de son cercle celtique, **Les blés d'Or**. Un honneur, car c'est la toute première fois qu'il y a une reine de Cornouaille au Pélem.

Un agenda de reine

Depuis son sacre, elle ne sait où donner de la tête. *« Je souhaite profiter au maximum de chaque instant de cette chance que j'ai de pouvoir mettre en lumière le terroir fañch. J'essaie de me montrer digne de toutes les personnes qui croient en moi et me soutiennent depuis le début »*. Son et lumière de Bon Repos, Festival Interceltique de Lorient, Saint-Loup à Guingamp, visite officielle du prince héritier du Monténégro en Centre-Bretagne... *« La reine doit préparer une réception dans sa commune. Elle y invite les personnalités importantes, les élus, les autres cercles, les membres de sa famille et amis »*. Un temps fort pour elle. Il n'y a plus de doute, Marion, c'est une reine qui « décoiffe » ...



C'est avec une joie et une fierté immense que le maire et le conseil municipal ont accueilli la reine de Cornouaille, Marion BURLLOT. Elle est venue entourée de sa famille, ses amis et bien sûr du cercle celtique des Blés d'Or.

Marion s'est vue remettre la médaille de la commune et nous a laissé quelques mots dans le Livre d'Or.





Mathieu Louis, un pompier au grand cœur pour l'association PICA



Interventions en Haïti, Philippines, Népal, et dernièrement Saint-Martin puis le Bénin.

L'association organise aussi des actions de formations premiers secours, incendie ... envers des populations défavorisées ou en développement (Haïti, Maroc, Bénin ...).

Les équipes sont constituées principalement de sapeurs-pompiers, de médecins, d'infirmiers, et d'anciens sapeurs-pompiers tous sensibilisés à nos potentielles actions sur le terrain ainsi que de membres ayant des compétences qui ont un attrait pour la diversité de notre réserve opérationnelle.



J'ai 25 ans, je suis pompier à Saint-Nicolas depuis 2008.

J'entame ma troisième année dans l'association PICA j'y suis rentré car j'avais envie de pousser un peu plus mon engagement de sapeur-pompier et donner un peu plus de mon temps bénévolement.

Jusqu'ici, je n'avais qu'un rôle de membre actif (actions annexes de l'association) bien que je sois membre opérationnel, en effet, mon activité professionnelle ne me permettait pas de me libérer aussi longtemps et aussi rapidement qu'un planning de mission l'exigeait. Suite à un tournant professionnel (j'étais jusqu'au mois d'octobre chauffeur routier en longue distance France & Europe) et l'envie de me recentrer sur mon activité sapeur-pompier, j'ai eu l'occasion de partir au BENIN avec l'association du 21 octobre au 2 novembre dernier, en effet, depuis janvier 2017 l'association PICA a développé un partenariat avec le centre de secours d'Abomey-Calavi au BENIN (30 kms au nord de Cotonou).



envoi d'une ambulance équipée au 1er semestre 2018



envoi d'un container de matériel dans les 2 prochaines années



poursuite des actions de formations

Projets à venir



Dossiers

Les PICA, c'est une association humanitaire départementale qui intervient à l'international. Elle dirige son action sur la formation, l'opérationnel des sapeurs-pompiers et le médical post catastrophes naturelles de grande ampleur (tsunami, séismes ...).



- mettre en place des dispensaires médicaux sous le commandement de nos équipes médicales (accueil et soin des populations sinistrées qui n'y ont plus accès, gérer les pathologies plus graves et orienter vers des structures de soins adaptées et si besoin, organiser les évacuations.)
- rétablir le plus rapidement possible l'accès à l'eau potable avec nos techniques de potabilisation de l'eau.
- aider les sinistrés à retrouver leur toit, en réparant les toitures, dégageant des accès ...



Le centre de secours nous avait sollicité car il n'avait plus les moyens d'intervenir sur leurs secteurs convenablement et avec les moyens nécessaires (matériel vieillissant et en mauvais état de fonctionnement). Suite à la mission d'évaluation faite en début d'année, nous nous étions engagés à être capable d'envoyer du matériel et aussi de mettre en place des actions de formations pour les 5 prochaines années (2017-2022 avec partenariat signé entre la commune d'Abomey-Calavi et PICA).

En octobre ma mission (conjointement menée avec Benjamin Le Goff - vice-président) consistait à acheminer un camion capable d'intervenir sur des feux de tous types et des accidents de la circulation grâce à son équipement secours routier et un container de 60m3 rempli de matériel (8 tonnes) constitué notamment d'équipements de protections individuels comme 100 casques de pompiers, 100 vestes de feu, des tenues, du matériel de secours à personnes, de plongée, de pièces de rechanges pour le véhicule et de pneumatiques qui sont difficilement accessibles.

Puis ensuite je devais préparer la mise en place de la première formation du partenariat qui avait lieu quasiment instantanément après la réception pour ne pas perturber leurs capacités opérationnelles.

Les sapeurs-pompiers d'Abomey-Calavi ont été sensibles et très heureux de recevoir ce matériel qui facilitera leur efficacité en intervention (la sensation ressentie est d'avoir été le père Noël en avance !).

C'est une aventure humaine, ce déplacement me rappelle à quel point nous avons de la chance de vivre dans notre « confort ». Le fait de partager constitue une richesse, autant pour nous que pour eux. Nous avons beaucoup à apprendre en s'ouvrant au monde qui nous entoure.

Soutenez-nous et faites un don !

L'association n'est financée que par des dons de particuliers ou de collectivités, qui sont déductibles d'impôts à hauteur de 66%.

À adresser à : Association PICA, 109 rues des vallées, 22950 Tréguieux

Course d'orientation à Saint-Nicolas

Les clubs de course d'orientation de Saint Brieuc et de Dinan organisent **le samedi 9 juin** et le dimanche 10 juin **2018** un événement sportif baptisé **Nationale Nord-Ouest 2018**.

Le but de cette manifestation est de proposer trois compétitions aux licenciés habitués à ce genre de rassemblement, mais également de faire connaître aux non-initiés une façon originale et ludique de découvrir en courant ou en marchant des sites emblématiques de la richesse culturelle et naturelle du Centre Bretagne (forêts, bois, village...).

Nous avons l'ambition de réunir 800 coureurs avec leurs familles sur l'ensemble de ce week-end. Afin de donner un ancrage local à l'événement, nous proposerons une extension sur la journée de l'actuel marché du samedi, avec des produits locaux (légumes bio, pizzas, glaces de la ferme de Canihuel...).

Les sites des courses

Le samedi 9 juin à partir de 14 heures : Saint-Nicolas-du-Pelem. Une moyenne distance suivie d'un sprint en soirée dans les rues du village.

La moyenne distance : L'itinéraire varie entre 1,5 km pour les circuits débutants et 7 km pour les élites.

Notre souhait est de faire découvrir le fameux Bois de Beaucours qui cache les ruines de l'ancien château de Beaucours, un étang, ou encore des vallons enchanteurs où trône par exemple le rocher de Guingamp. Les coureurs devront donc, carte en main, arpenter les chemins, traverser les clairières ou couper par les taillis. Nous avons pensé aux débutants pour cette course, la population

La course d'orientation
c'est quoi ?

À l'aide d'une carte et d'une boussole, tu cherches des « balises » placées dans la nature.

L'objectif est de trouver toutes les balises le plus vite possible. Mais attention : tu dois courir dans la bonne direction et réfléchir au meilleur itinéraire possible.

Différentes pratiques :

➤ en **LOISIR**, où le plaisir de se promener en pleine nature s'ajoute à celui de choisir son cheminement pour trouver les balises,

➤ en **COMPÉTITION**, où la comparaison avec les autres participants apporte un élément de jeu supplémentaire. Il s'agit alors de faire les meilleurs choix d'itinéraire entre les balises, tout en courant le plus rapidement possible.

Quel équipement de course ?

L'équipement nécessaire pour la pratique de la CO est basique et accessible à tous : une bonne paire de baskets, la carte du parcours, une boussole et le tour est joué. (Pour la pratique chronométrée, ou tout simplement pour valider son parcours, il convient d'ajouter l'indispensable « doigt électronique »).

locale, sportive ou non est invitée à venir redécouvrir ce haut lieu du patrimoine forestier, armée d'une boussole et d'une carte.



Le rocher de Guingamp



*Extrait de la carte de course
d'orientation du Bois de Beaucours
(zone du rocher de Guingamp)*

Le sprint :

Nous souhaitons faire découvrir Saint-Nicolas-du-Pélem et son patrimoine en proposant aux coureurs une première approche du village sous la forme d'un sprint. Ce format de course est relativement court (1 à 2 km, soit 10 à 30 min) et se déroule dans les rues de la ville ou dans ses parcs. Les coureurs doivent trouver les balises qui sont matérialisées sur leur carte correspondant à un plan très précis des rues, ruelles et passages du centre-ville. Ce type de course est assez spectaculaire car, à raison d'un départ toutes les minutes, les rues de la ville sont souvent animées par des grappes de coureurs à la recherche de leurs postes, soit en mode compétition, soit en mode ludique... Ainsi, les curieux et les débutants pourront s'inscrire sur place et se mesurer avec les meilleurs spécialistes de la discipline issus du Grand Ouest.



Un challenge est lancé pour les jeunes de Saint-Nicolas le samedi. En amont, un travail sera proposé aux écoles de la commune. Pour ce faire, une cartographie de la commune a été réalisée par les services du comité départemental et seront offertes aux écoles par la mairie.



*Une partie des Tourelles, coiffée de
son célèbre chêne*



*Place du village qui
sera le site de départ
et d'arrivée du sprint.*

Le lendemain, dimanche 10 juin, nous donnons rendez-vous aux compétiteurs comme aux curieux sur le site de Quénécan (Sainte Brigitte) pour un format de course plus exigeant : la longue distance. Départs à partir de 9 h.

Renseignements : cdco22@wanadoo.fr

Site internet de l'évènement : <https://nno2018.jimdo.com>

Dématérialisation des démarches administratives liées aux immatriculations et permis de conduire.

Depuis le 2 Novembre, la Préfecture a fermé ses guichets immatriculation et permis de conduire. Le site internet de la commune vous permet d'accéder au lien pour prendre connaissance du guide « Préfecture nouvelle génération - pour une nouvelle relation avec l'utilisateur ».

*Le coin
Du
Citoyen*

Le Pacte Civil de Solidarité

(PACS)



La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle a transféré à l'officier d'état civil de la mairie les missions du Tribunal d'Instance en matière d'enregistrement, de modification et dissolution du Pacs à partir du 1er novembre 2017.

À compter de cette date, **et si vous résidez à Saint-Nicolas-du-Pélem avec votre partenaire**, vous pourrez faire enregistrer votre Pacs en mairie auprès de l'officier d'état civil. Il est toujours possible de conclure un Pacs auprès d'un notaire.

Le Pacs est "un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune".

Qui peut conclure un PACS ?

Pour conclure un PACS, il faut que les deux partenaires répondent aux conditions suivantes :

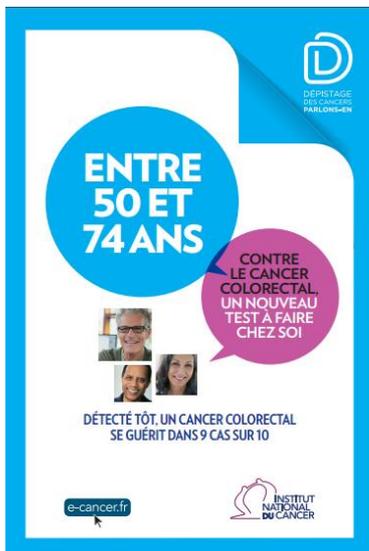
- être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne pas être mariés ou pacés,
- ne pas avoir entre eux de liens familiaux directs,
- les futurs partenaires peuvent être français ou étrangers.

Enregistrement du PACS

Les intéressés devront se présenter en personne et ensemble à la mairie.
L'enregistrement se fera exclusivement sur rendez-vous.

Renseignements

à la mairie ou sur l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>



La MSA d'Armorique s'associe à la campagne « Mars Bleu » destinée à promouvoir le dépistage organisé du cancer du côlon.

Le cancer colorectal touche environ 43 000 personnes en France chaque année, provoquant près de 18 000 décès. Ce type de cancer évolue en effet sans symptôme ni signe perceptible dans un premier temps. Il peut donc être diagnostiqué tardivement et nécessiter des traitements lourds. Pourtant, grâce au dépistage, il est possible de le détecter précocement et de le guérir dans 9 cas sur 10.

Tous les deux ans, les personnes ciblées sont invitées par courrier à retirer le test chez leur médecin. Ce test, très simple, rapide et efficace est à faire chez soi. Il permet de rechercher des traces de sang

caché dans les selles. Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile et un double est envoyé à votre médecin traitant. Le test est pris en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais de votre part. **Le dépistage : un geste simple qui peut vous sauver la vie.**

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr

Calendrier des fêtes

Janvier : 12, Vœux de la Municipalité _ Salle Ty Ar Pélem. **27**, Soirée Tartiflette école du Sacré cœur _ Salle Ty Ar Pélem.

Février : 3, Jarret-frites du groupement des jeunes_ Salle Ty Ar Pélem. **16**, spectacle école publique _ salle Ty Ar Pélem. **23**, concours de cartes des aînés_ salle du Sulon. **24**, repas créole du Handball_ salle Ty Ar Pélem.

Mars : 1, collecte de sang, Salle Ty Ar Pélem _ Donneurs de sang. **18**, journée de la ligue contre le cancer _ salle du Sulon. **25**, repas des chasseurs _ salle Ty Ar Pélem.

Avril : 1, Fest-noz des Blés d'or_ Salle Ty Ar Pélem. **8**, salon commerçants vente à domicile _ salle Ty Ar Pélem. **28**, repas de l'USAP _ Salle Ty Ar Pélem.

Juin : 2, concours de boules Pélem club Victory. **8**, course d'orientation. **17**, Kermesse et concours de boules Amicale Laïque. **24**, Kermesse école du Sacré Cœur.



Composée

d'une équipe de salariés et de bénévoles, la ressourcerie Ti

Récup' a pour objectif la réduction des déchets.

Pour cela, nous collectons les objets réutilisables dont vous souhaitez vous débarrasser. Nous disposons de dépôts installés dans les déchèteries. Vous pouvez

également venir en magasin ou nous nous déplaçons chez vous.

Une fois remis en état, nettoyés ou détournés, ces objets trouvent leur place dans nos magasins, à petits prix.

Le fruit de la vente permet de payer les salariés qui valorisent la matière récupérée, détournée des déchèteries. A Rostrenen - 14,

rue Marcel Sanguy 06 85 04 21 56, ouvert le mardi, mercredi et samedi de 10h à 18h. Site

Internet : www.tirecup.fr E-mail

: ressourcerie@tirecup.fr



Pratique

Bonne
ANNÉE 2018

Bloavez Mad

La municipalité vous invite à ses vœux,

Vendredi 12 Janvier 2018

à 19h00 à la salle Ty Ar Pélem

Courriel : mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr

Tél : 02.96.29.51.27

Site internet : stnicolasdupelem.fr

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal